



Akany Avoko Soamananety. Ambohidratrimo (105)

I- Historique

Après l'inondation de 1959, de nombreux problèmes sociaux se présentèrent à Madagascar : Les femmes et des filles mineures en étaient les premières victimes et se retrouvaient souvent en prison.

Deux Assistantes Sociales originaires du Suisse (Mesdemoiselles Sophie Van Welly et Elisabeth Dorder) étaient venues à Madagascar pour aider les victimes de l'inondation. Au cours de cette période, les œuvres de Bienfaisance des Eglises protestantes (ou FAFFIP), siégeant à Amparibe les avaient invité à leur réunion.

C'est au cours de ces réunions que ces deux dernières ont exposé ce qu'elles avaient constaté lors des visites effectuées en prison, auprès des femmes et des enfants mineurs. Leurs droits n'étaient manifestement pas respectés. Pourtant ces filles mineures devaient encore obtenir une rééducation à tous les niveaux : spirituel, physique, et intellectuel, pour jouir d'une vie et d'un avenir meilleurs.

Le président des églises de l'époque apprécia leur proposition. On commença les démarches auprès des différents Ministères concernés. Le Ministère de la Justice avait donné son agrément pour l'ouverture de l'Akany, suivant l'ordonnance 62.0.38 du 19 Septembre 1962 relative à la Protection de l'Enfance à Madagascar.

A partir de ce moment, la confiance règne entre l'Akany et les Juges d'enfants, qui commençaient à lui confier des enfants. Le travail débuta à l'Akany Avoko Faravohitra. L'Akany Avoko Ambohidratrimo qui était aussi appelé Akany Fanarenana Ambohidratrimo ou centre de Rééducation à l'époque, ouvrit ses portes en 1963.

Le travail se développa, le nombre des enfants rééduqués augmenta. On baptisa le centre : « Akany Avoko », le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

II. Les objectifs

L'Akany est avant tout un Centre de Rééducation pour les Filles. Le but est de former de bonnes mères de famille et de trouver la meilleure solution pour mieux réintégrer les jeunes filles dans la société. Ainsi, donner une prise en charge appropriée pour chaque enfant.

III. L'évolution au cours de ces 45 ans :

Le travail continue et s'amplifie, les Juges confient toujours des mineurs en danger au Centre. Au début, seuls les mineurs qui attendaient l'audience furent confiés au Centre. Nous savons tous que les parents de la région du sud envoient des enfants mineurs pour travailler comme domestiques ou employés de maison en ville. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais franchi la porte d'une école. En ville, ces enfants travaillent dans des conditions lamentables : ils ont un matelas pour dormir dans n'importe quel coin, sous l'escalier par exemple. Ils se nourrissent des restes des

patrons. A la fin du mois, leurs parents viennent chercher leur gain pour nourrir les autres frères et sœurs restés à la campagne. Privés d'argent, cependant, une fois arrivées en ville, les filles veulent s'acheter tant de chose : des effets vestimentaires, des boucles d'oreilles Ainsi elles doivent faire face à de graves tentations. Certaines s'en prennent à l'argent qui assure l'approvisionnement mensuel des patrons, d'autres vendent les appareils électroménagers ou les vaisselles. Les plus osées font les combines avec des voleurs pour organiser des attaques dans les lieux où elles travaillent. Cependant, il existe bien des innocentes qui sont accusées injustement par des patrons qui ne veulent pas payer leurs dus. Certaines sont victimes car par pur hasard, elles se trouvaient seules à la maison au moment du vol. Leurs patrons se plaignent auprès de la Police des Mineurs ou la Police des Mœurs et des Mineurs, qui les remet entre les mains des Juges d'enfants, ce sont ces derniers qui les confient à l'Akany Avoko en attendant l'audience. L'audience pour ces enfants a lieu tous les vendredi et seuls les éducateurs qui les accompagnent, peuvent y assister.

Les cas des enfants confiés au centre, ont progressivement évolués. Aujourd'hui, ils sont très variés :

*Des jeunes filles qui ont fait des fugues et dont les parents sont désemparées. On constate qu'on peut encore les rééduquer, mais elles représentent de grands problèmes au sein de la famille. L'Assistante Sociale du Tribunal et le Juge d'enfants, décident le placement au Centre.

*Des fillettes qui ont subi des viols, parfois par les patrons, les maris de leur mère (c'est-à-dire leur beau père), les demi- frères ou les voisins. On reconnaît que ces enfants sont en danger, alors le Centre est le lieu, le mieux indiqué, conformément à la loi pour les protéger.

*Des mineurs qui travaillent dur et endurent des souffrances physiques et morales, n'ont jamais été à l'école. Souvent ce sont les voisins qui portent plainte , effectue le signalement et c'est le Tribunal qui les confient au Centre.

*Des mères qui ont des problèmes psychiatriques ou dont la santé mentale a exigé une hospitalisation à l'hôpital psychiatrique, en attendant son rétablissement , ces enfants en bas âge sont confiés au Centre.

*Des mères qui sont détenues en prison dont les enfants sont confiés au Centre, jusqu'à ce qu'elles sortent de prison.

*Des enfants que les mères ont jetés à la poubelle, abandonné sur les bords des routes ou au marché, sont confiés au Centre pendant qu'une enquête sur les parents est effectuée. Si on ne retrouve aucun membre de leur famille, seule une mesure judiciaire décide de son sort, octroi ou confie à une famille. Le centre n'assure que la garde.

*Des jeunes délinquantes d'Antananarivo qui n'ont jamais été encadrées et ne veulent rein entendre du mot « discipline ».

IV. Le nombre d'enfants.

En moyenne * 98 enfants restent en permanence (c'est-à-dire jours et nuits) au Centre en majorité placés par les Juges des enfants et sont tous objet d' « Ordonnance de Placement provisoire »

*15 enfants sont des demi-pensionnaires et proviennent des familles nécessiteuses des environs de l'Akany., de la commune.

*35 enfants habitent hors du Centre, sont objet accompagnement éducative et de soutien scolaire, notamment la prise en charge des frais de scolarité. Ce sont des anciens pensionnaires dont les parents n'arrivent pas à prendre en charge leur éducation. Constatant qu'ils doivent être soutenus, vu leur aspiration et leur volonté de continuer les études, le Centre leur offre son aide, souvent les Parrains continuent de les aider.

V. L'éducation existante

Diverses espaces de formations et instructions sont offertes aux enfants :

Sur le plan spirituel

Akany Avoko respecte le choix de la religion de l'enfant.

Autant que faire se peut, nous conduisons peut les enfants au Temple FJKM Ambohidratrimo. Beaucoup y ont déjà fait leur Confirmation et les enfants n'ont pas hésité à adhérer aux différentes manifestations chrétiennes : Chorale, Scout...car ils se sentent bien intégrés.

Le Centre s'efforce aussi de conduire les enfants à l'Eglise Luthérienne d'Ambohibao pour garder cet esprit de La Fédération des Eglises Protestantes à Madagascar (FFPM)

Sur le plan enseignement et formation :

La scolarité est obligatoire.

Tous les enfants placés au Centre sont scolarisés.

Le centre propose dans son enceinte

- Un centre d'activités préscolaires
- Une école d'enseignement générale niveau 1 (primaire)
- Une classe ménagère pour l'alphabétisation et les remises à niveau.

- Les élèves ayant été reçus aux examens officiels continuent directement leurs scolarités dans les établissements publics C.E.G et Lycée d'Ambohidratrimo.

- Le partenariat avec les écoles et lycées privées environnantes est établi pour compléter le panel de proposition pour l'enseignement général. Le Regency, La Fontaine Ambohibao, Esslingen Talatamaty.

-Université (Ecole de service social, ISCAM, Ecole du Tourisme, Ecole des Paramédicaux Itaosy)

Certaines ont obtenu la Maîtrise en Assistance Sociale.

Chaque année, des jeunes Bacheliers volontaires vont à Wales Penhyrs , ce Centre accueil des enfants, des jeunes et aussi de vieilles personnes qui ont des problèmes. Il leur offre des conseils et des animations loisirs.

Les activités parascolaires favorisant l'épanouissement des enfants se font les Mercredi, Samedi et Dimanches après midi :

- L'informatique
- Le français
- L'anglais
- L'art plastique
- Le dessin
- Les travaux manuels
- La photographie
- La musique
- La danse traditionnelle
- La danse moderne
- Le jardinage

L'éducation physique et sportive :

Nous avons récemment créé une équipe de football féminine et nous constatons qu'elle s'épanouit déjà au niveau de la commune d'Ambohidratrimo et voire même dans la région Analamanga.

Chaque Mardi, les enfants sont conduits à la Base Aéronavale d'Ivato pour faire de la Natation. L'accord est renouvelé à chaque ouverture de la saison.

Les enfants bénéficient d'un cadre en sécurité (maître nageur, horaires, espace)

Les enfants pratiquent le Basket-ball et le Volley-ball au Centre même.

Autres activités proposées :

*Aux jeunes filles âgées qui veulent encore étudier, nous les accompagnons dans les formations plus approfondies

Elles peuvent apprendre et perfectionner l'Anglais, le Français, l'art culinaire, la Pâtisserie, la Coupe et la Couture, l'Economie domestique, le Savoir vivre, la Puériculture, la Restauration et la Coiffure. Ces formations sont très élémentaires mais quand les filles ont effectué un ou deux ans dans l'Ecole de Ménagère, elles ont la possibilité de poursuivre dans des centres professionnels comme l'IPAC, la pâtisserie Ando.... Elles obtiennent des certificats et des diplômes qui leur permettent de chercher du travail ou même d'ouvrir leur propre atelier, et c'est bien ce qu'elles souhaitent : « Avoir leur propre salon de coiffure, gargote, salon de thé, salon de couture.... »

L'avenir et la Réinsertion des filles.

*L'équipe des travailleurs sociaux aide les jeunes dans le choix de l'orientation professionnelle. Ils aident aussi les jeunes à trouver du travail et surtout dans l'ouverture de leur atelier.

Le Centre fait face à un problème épineux quand la jeune fille ayant terminé sa formation aspire à ouvrir son propre atelier car les fonds nécessaires pour réaliser son souhait lui manquent, pour ce projet nous faisons appel à tous ceux qui peuvent apporter leur contribution.

*Projet habitat :

Le projet habitat vise à construire des maisons pour les jeunes filles qui quittent l'Akany, surtout celle qui est déjà mariées et ont déjà du travail. En 2006, 22 jeunes ont ou leur propre maison à Ambohitrarimo même, 10 maisons a été construite en 2007, aux environs du Centre. Actuellement, l'Akany est à la recherche de bienfaiteurs pour les soutenir afin que ce projet puisse continuer. 12 autres jeunes filles sont prêt a construire leurs maisons pour cette année 2008.

VI. Les différents départements au sein du Centre :

Le Centre est dirigé par une Educatrice Spécialisée assistée par une Secrétaire de Direction.

Vu le développement actuel du Centre, nous avons été obligé d'adopter de nouvelles méthodes de travail.

Ainsi, en Février 2008, nous avons mis en place 8 départements bien distincts.

1. Le département de la petite enfance « Ny Ankizy Aloha »

Il s'occupe des nouveaux nés et des enfants jusqu'à 10 ans. Ce sont de enfants qui ont déjà des problèmes car ils ont été jetés à la poubelle, sur les bords des routes. Certains enfants ont une mère incapable de les élever à cause de sa santé mentale. Ou encore un enfant que la mère a tenté d'éliminer à sa naissance mais qui a survécu.

C'est le département où il y a le plus de personnel car les enfants ont besoin de beaucoup de soins et d'attentions (nourrices, moniteurs, institutrices, lessiveuses, cuisinières ...)

2. Le département « Centre des Filles »

Il accueille des fillettes qui ont subi des viols, de jeunes délinquantes ou des jeunes filles que les parents ne parviennent plus à encadrer. Il s'occupe aussi des filles qui attendent d'être jugées par le Tribunal. La rééducation est loin d'être facile car ces enfants traversent aussi des crises d'adolescence. Leurs problèmes sont nombreux et diversifiés. Ils se présentent de manière différentes, pourtant nous devons les élever et les rééduquer ensemble. Tout cela exige de la sérénité, persévérance et de la patience de la part des Educateurs.

3. Le Département Centre de Réinsertion « Half Way House »

Celui-ci est destiné aux jeunes majeures (plus de 18 ans) et qui n'ont pas de familles pouvant les recueillir. Leur rééducation continue jusqu'à ce qu'elles soient indépendantes. Elles font des travaux manuels comme la couture, le recyclage de papiers pour faire des cartes, des albums, des bonbonnières.... Elles reçoivent beaucoup de commandes venant de l'extérieur et les travaux avancent bien. Ce département était indépendant depuis 2 ans. Nous vendons ceux qu'elles produisent, et une partie de l'argent des ventes est versée sur les comptes des jeunes filles. Ainsi elles ne seront pas démunies quand elles quitteront le Centre.

4. Le département Ecole Primaire « Ny Avoko »

Cette Ecole a été créée en Septembre 2006 avec l'autorisation de la Cisco d'Ambohidratrimo. Tous les enseignants ont une « Autorisation d'Enseigner ». Tous les enfants à l'âge de l'école primaire du Centre y étudient, se présentent à l'examen officiel du C.E.P.E. Des enfants des familles nécessiteuses du Fokontany viennent y étudier.

5. Le département «Administration Générale»

Il assure la gestion du centre :gère les entrées et les dépenses du Centre sur le plan financier, les denrées alimentaires, les dons et de même que les différents matériels comme les bêches, les pelles....

L'administration est composée d'un comptable, une trésorière, un gestionnaire de stock alimentaire, un magasinier, une personne qui s'occupe de l'approvisionnement. Soulignons que tous ceux qui y travaillent ont reçu une formation en comptabilité.

La logistique est rattachée à ce département, elle réalise tous les travaux de réparation et d'entretien dans le Centre, elle est responsable de la propreté et de l'environnement, elle s'occupe des jardins potagers aux alentours du Centre et surtout de l'Agriculture à Andanona. (Andanona est une propriété se trouvant dans la région de Manjakandriana, c'est un centre de formation en agriculture et élevage mise à disposition par le FFPM pour compléter l'éducation des enfants qui désirent retourner à la campagne. On y cultive du riz, des pommes de terre, des patates, maraîchage et potager. On y élève aussi des bœufs, des poulets, des lapins. Au moment des vacances et pendant les périodes de repiquage du riz, les enfants y travaillent avec les responsables locaux de l'agriculture. De nombreux enfants ont été formés sur place et applique ce qu'ils ont appris une fois rentrés à la campagne. Même insuffisantes, les récoltes aident beaucoup l'Akany.

C'est un couple, des anciens de l'Akany, qui s'occupe de tout sur place.

La sécurité du centre, assurée par deux hommes, dépendant directement du chef de département.

6. Le département « Relation Externe » :

Il est chargé de donner des nouvelles du Centre et des enfants aux parrains des enfants, aux volontaires, et aux donateurs. Il assure la liaison avec les partenaires.

7. Le département « Production et Vente » :

D'autres activités à visées professionnelles sont également proposées comme la confection d'objets artisanaux, sérigraphie, produit des poules pondeuses, restauration. Ces produits sont destinés principalement à la vente. A la fois pour développer le centre et essentiellement pour l'appui à la réinsertion des jeunes adultes.

8. Le département « Pédagogique et du Service Social » :

C'est le département charnière du centre, Il comporte trois volets :

Tout d'abord il se concentre sur le bien-être de chaque enfant en leur procurant une constante écoute et un accompagnement dispensé par des travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, assistante sociale, Docteur et animateurs sociaux, psychologue)

Il assure également la relation professionnelle directe avec le tribunal, les autorités administratives, les partenaires et principalement avec la famille des mineurs (es) suivant le Projet Personnalisé de l'utilisateur.

Le département se charge de la qualité éducative (prise en charge éducative et programme de réinsertion) à offrir à travers la formation et recyclage du personnel éducatif, de l'encadrement de stagiaires nationaux et internationaux.

Vu l'ampleur et la dimension des activités y afférant le Département met à disposition une cellule de permanence d'écoute et d'orientation par téléphone.

Etant donné que les enfants recueillis au centre sont issus de milieux sociaux extrêmement défavorisés voire rejetés par la société, nous nous engageons à faire « une visite systématique » pour tous les nouveaux venus.

A titre d'exemple :

- Le dépistage du VIH/SIDA (Volonté des enfants)
- La santé buccale : on soigne les dents abîmées et pose des prothèses
- On procède à des consultations et soins de maladies infectieuses des oreilles et des yeux.
- On donne de la vitamine A et des vermifuges
- On ne néglige pas la vaccination
- Nous avons un enfant diabétique dont l'état de santé doit être suivi de près.

Si un enfant présente une maladie particulière ou est dans un état qui nécessite une intervention chirurgicale, nous nous efforçons de lui prescrire les soins requis pendant son séjour au Centre, car une fois de retour chez lui, il se peut qu'il n'aura plus l'occasion de se faire soigner (Ceci est possible grâce à l'aide de nos donateurs).

Remarque :

Chaque département est dirigé par des responsables qui assurent la bonne marche du travail au niveau de leur département, ils supervisent les travailleurs et les jeunes sous leur responsabilité. Tous les chefs de département et la Direction se réunissent une fois par semaine pour passer des informations, faire des rapports et organiser les travaux à accomplir. Toutefois, la Direction circule au sein de tous les départements, à tout moment pour rester à l'écoute des jeunes, et pour régler immédiatement les problèmes soulevés.

VIII. Les ressources financières

Conformément aux règles et lois en vigueur, le Ministère de La Justice octroie une indemnité de frais de garde de 1000 Ariary par jour par enfant placé au Centre.

Mais depuis Novembre 2002, cet aide été suspendu. L'état commence à verser un peu en 2007, nous espérons de tout cœur que cela va continuer.

Le parrainage individuel et parrainage collectif représentent une grande ressource financière pour le Centre. Des amis locaux et étrangers ont choisi d'aider les enfants, envoient de l'argent reçu sur un compte commun et sert à assurer le fonctionnement du Centre. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu de problème de ce côté.

Le Centre a un restaurant appelé : « Akany Avoko Café » pouvant accueillir les touristes désirant visiter le Centre et de s'y restaurer. Akany Avoko Café a été créé en Juillet 2006. Nombreux sont ceux qui y viennent et espérons pouvoir gagner plus en le développant et en faisant un peu de publicité.

De son côté, l'atelier de sérigraphie assure des entrées financières non négligeables. Nous sollicitons les églises ou autres organismes en leur proposant des tee-shirts et des banderoles.

Nous tenons à souligner que quand nous devons financer un projet, nous développons des activités pour trouver les fonds nécessaires, mais nous ne touchons jamais au budget de fonctionnement du Centre. Exemple : Vacances des enfants au bord de la mer ...

Divers

Nous continuons à collaborer avec des bénévoles. Nous ne faisons aucune distinction, tous ceux qui sont prêts à donner un coup de main, à participer à l'éducation et à l'encadrement des enfants, sont accueillis à bras ouverts. Jusqu'à maintenant les plus nombreux sont les Anglais, les Français, les Allemands et les Suisses,.... Leur aide nous est très précieuse car elle permet de nous donner des nouvelles idées, un large horizon pour le bien des enfants.

Fait à Antananarivo le 01 Décembre 2008
Par Mme ANDRIANDANJA Lalaso Maminirina (Nina)
Directrice du Centre Akany Avoko
Tél : 00 .261.32.44.460.02